



DECLARATION DE LA COMMISSION NATIONALE DES DROITS HUMAINS SUR DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS COMMISES PAR DES MILITAIRES DE LA GARNISON DE DORI SUR DES POPULATIONS CIVILES

La Commission nationale des droits humains (CNDH) a appris avec une grande consternation les actes de violence que des militaires de la garnison de Dori, région du Sahel ont exercé sur des populations civiles dans la nuit du 04 au 05 avril 2023. Ces violences font suite à la mort d'un militaire par des individus non identifiés à son domicile au quartier "Petit Paris" de Dori dans la nuit du 03 au 04 avril 2023. La CNDH déplore ce décès et présente ses condoléances à la famille du défunt ainsi qu'au corps militaire.

Les exactions qui en ont résulté ont occasionné de nombreuses violations de droits humains, notamment le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique et morale, le droit à la sécurité.

La CNDH condamne fermement cette autre dérive après celles de **Pô** (nuit du 11 au 12 octobre 2021), dans le Nahouri, de **Dapoya** (nuit du 23 au 24 septembre 2022) et de **Nagrin** (8 janvier 2023) dans le Kadiogo. Ces actes sont inacceptables dans un Etat de droit. Ce type de comportement remet en cause les nombreux efforts déployés pour restaurer la confiance et renforcer la collaboration entre les populations et les forces de défense et de sécurité dans ce contexte de lutte contre le terrorisme.

La CNDH adresse ses vœux de prompt rétablissement aux blessés, présente ses condoléances aux familles des personnes décédées et appelle les populations au calme et à la retenue.

Elle exhorte les populations de façon générale et les proches des victimes en particulier à faire confiance aux institutions judiciaire et militaire pour le règlement de cette situation.

Du reste, la CNDH salue les actions déjà entreprises par la justice et la hiérarchie militaire pour identifier et sanctionner les auteurs et complices de ces graves violations des droits humains, conformément aux textes en vigueur.

Fait à Ouagadougou, le 14 avril 2023

Pour la Commission,
Le Président

Dr. Wamoukou TRAORE
Officier de l'Ordre National